

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél : 02.98.20.20.90 - Fax : 02.98.20.29.18

accueil@mairie-saintdivy.fr

Site internet : www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi de 8h30 à 12h et

Samedi de 9h à 11h30 (sauf l'été)

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

le samedi 28 octobre 2017

Annonces à déposer en Mairie

pour le lundi 16 octobre

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ELUS

Maire

Michel CORRE
Lundi 10h - 12h
Mercredi 14h - 15h

Adjoint au Maire

Alain KERNEIS
Voirie
Samedi 10h - 11h30

Maryse DUBET
Ecole -Travaux-
Bâtiments
Mardi 10h - 12h

Alain LEGROS
Action sociale
Jeudi 10h - 12h

Réunion du bureau municipal le lundi soir

ETAT CIVIL

Mariage

- Julien BOUGUET et Charlène LAHAYE
domiciliés 19 rue Hervé de Guébriant,
le 26 août

Décès

- Aline HALL, 10 rue des Ajoncs, 76 ans

URBANISME

Demandes de Déclaration Préalable

- Carport

Jean-François PRIGENT – 14 rue Versant Sud

- Remplacement d'une haie par un grillage

René DALIDEC - 4 rue Victor Hugo



INFOS DU MOIS

SCOT - REUNIONS PUBLIQUES

Le SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) est un document permettant d'organiser et de mettre en cohérence le développement et l'urbanisation à l'horizon 15/20 ans de l'ensemble du territoire du Pays de Brest.

Ce document cadre concerne Brest métropole et les communautés de communes du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, du Pays de Landerneau-Daoulas, de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime et de la communauté Lesneven – Côte des Légendes.

Le premier SCoT du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. **Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) est le document opposable du SCoT qui a pour finalité de mettre en œuvre chacun des axes formulés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).** Il sera présenté lors de réunions publiques aux dates suivantes :

- **Mardi 17 octobre** à 18h : salle de la communauté de communes à Lesneven
- **Mercredi 18 octobre** à 20h30 : à L'Astrolabe (Salle Dumont d'Urville) au Relecq-Kerhuon
- **Mardi 24 octobre** à 18h : Espace Cybéria à Plourin
- **Mercredi 25 octobre** à 20h30 : salle polyvalente à Rosnoën

Le projet de Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) est téléchargeable sur le site www.pays-de-brest.fr

REPAS DES AINES

Le C.C.A.S. offre un repas aux personnes de 70 ans et plus, le **samedi 21 octobre** à 12h à la salle polyvalente de Saint-Divy, 6 route du Vally Lédan.

Une invitation a été adressée aux personnes concernées. Cependant, s'il arrivait que par erreur des invitations ne seraient pas parvenues à leurs destinataires, nous nous en excusons et prions les intéressés de bien vouloir le signaler à la Mairie dans les meilleurs délais.

D'avance merci de votre compréhension.

Les conjoints n'ayant pas atteint 70 ans, peuvent également participer au repas, moyennant une participation de 18 €.

MENU DE LA CANTINE (à titre indicatif)

L.02.10	Coleslaw/Parmentier de poisson/Tomme noire/Fruit
M.03.10	Melon/Rôti de porc-Printanière de légumes/Yaourt aromatisé
J.05.10	Salade du chef/Paëlla/Chantailou/Fruit
V.06.10	Demi-pamplemousse/Burger bœuf-Pommes noisettes/Compote
L.09.10	Saucisson/Raviolis/Fromage frais aux fruits/Purée pommes-bananes
M.10.10	Carottes râpées/Filet poulet-Gratin de brocolis/Eclair au chocolat
J.12.10	Radis beurre/Grignotines porc-Purée/Gouda/Ananas au sirop
V.13.10	Betteraves/Dos de colin-Poêlée légumes/Semoule au lait
L.16.10	Salade bulgare/Bœuf-Pommes paillason/Fromage/Mousse chocolat
M.17.10	Macédoine légumes/Sauté poulet-Tortis/Fruit
J.19.10	Crêpe au fromage/Aiguillettes saumon-Carottes/Fromage/Fruit
V.20.10	Salade verte-Fromage-Noix/Jambon grill-Purée céleri-Pâtisserie

Accords de Déclaration Préalable

- *Abri de jardin et clôture*
Pierre TANGUY – 9 rue du Kef
- *Rénovation de toiture*
Chantal CANN-BERTHOU – 5-7 rue du Kef
- *Extension maison – Fermeture carport existant*
Olivier LE GLEAU – 24 route du Valy Lédan

Demandes de Permis de Construire

- *Construction de 7 maisons groupées*
ARMORIQUE HABITAT
1 à 15 rue des Fauvettes (La Vallée de Kéravel)
- *Maison*
Yannick SALIOU – 6 rue des Fauvettes
- *Maison avec clôture*
Véronique FLOCH – 4 rue des Fauvettes
- *Maison*
Florian LE DENN – 2 rue des Fauvettes



VIE LOCALE

ALSH DES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Le centre de loisirs ouvrira ses portes du **23 octobre au 3 novembre** à la journée ou à la demi-journée. Il accepte les enfants de 3 à 12 ans. Vous pouvez y inscrire, dès maintenant, vos enfants.

Pour tous renseignements, contacter Catherine MAREC par courriel saint-divy@epal.asso.fr - ☎ 07.69.84.43.06

DON DU SANG

Une **collecte** est organisée le **jeudi 26 octobre** de 8h à 12h30 à la salle polyvalente du Valy Lédan.

CIMETIERE

En vue des fêtes de la Toussaint, il est demandé de ne pas faire de travaux de nettoyage au cimetière **après le mercredi 25 octobre**, ceci afin de faciliter l'entretien des allées principales.

ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyse effectuée le 21 juin 2017- Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de **21 mg/l**

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en octobre 2001

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs 16 ans révolus. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents. Pour contacter le Centre du Service National de Brest : ☎ 02.98.37.75.58

ARRIMAGE DES CHARGEMENTS

Il est rappelé que les chargements dans les remorques pour les déchets verts ou autres doivent être arrimés afin de ne pas les perdre sur les routes. Merci à chacun d'y veiller.

DEPOTS SAUVAGES

Il est fréquent de trouver des sacs d'ordures ménagères ou autres détritiques (photo) près des points d'apports volontaires pour le verre. Nous disposons d'une déchèterie à Plouédern qui devrait servir à éviter ce genre de comportement préjudiciable à notre environnement.



TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

Les travaux d'extension de l'école Jean de la Fontaine ont commencé début août. La première étape a consisté en la démolition de l'ancien préau, s'en est suivi le terrassement du futur accès. Durant le mois d'octobre, la construction des 2 nouveaux préaux va commencer, s'en suivra ensuite l'extension de la garderie.



TRAVAUX D'ENTREES DE BOURG

Des travaux d'aménagement des entrées de bourg, route de Kersaint-Plabennec et de la Forest-Landerneau, vont être réalisés courant du mois d'octobre. Ces travaux consistent en une construction de murets d'entrée d'agglomération de 1.20m de hauteur, de part et d'autre de la route. L'objectif étant de marquer l'entrée de la commune et donc de réduire la vitesse.

SYNDICAT DU SPERNEL- COUPE DE BOIS OUVERTE AUX HABITANTS DE SAINT-DIVY, SAINT-THONAN ET KERSAINT-PLABENNEC

Le bois du SPERNEL autour de SAINT-THONAN bénéficie du régime forestier et est géré par l'Office National des Forêts (ONF). Il demande désormais des coupes d'éclaircie, afin d'assurer une gestion durable. L'ONF a procédé à des marquages de certains arbres à couper.

Les particuliers pourront venir couper ces arbres à partir de décembre 2017 sous contrôle de l'ONF, au tarif de 16 € la stère.

Cette coupe sera **vendue sur pied ou lot déjà abattu, après tirage au sort des lots de bois (l'inscription vaut engagement d'effectuer le lot).**

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE POLITIQUE

Il est rappelé aux électrices et électeurs qui ne seraient pas inscrits sur la liste électorale de penser à s'inscrire **avant le 31 décembre 2017**. Se présenter en Mairie muni de justificatifs d'état-civil et de domicile.

LES AMIS DE LA LECTURE

La Bibliothèque Municipale est ouverte le

mercredi	de	10h30 à 11h30
	et de	17h30 à 18h30
jeudi	de	17h30 à 18h30
samedi	de	10h30 à 12h00

En septembre, nous avons acheté de **nouveaux romans, policiers**.

Venez les découvrir !

RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

La prochaine **permanence** du Relais se déroulera le **jeudi 12 octobre** au local cantine/garderie municipale de 9h à 12h.

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2017

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

REMORQUE COMMUNALE

Pour les déchets de jardin seulement, du vendredi 17h au lundi 8h30

Du 06.10 au 09.10	Orée du bourg
Du 13.10 au 16.10	Versant Sud
Du 20.10 au 23.10	Lésivy
Du 27.10 au 30.10	Kérellou

PREFECTURE - CHASSE

La **période d'ouverture générale de la chasse** à tir et au vol est fixée, dans le département du Finistère, du **17 septembre au 28 février 2018**.

Pour s'inscrire il faut savoir :

- **Manier la tronçonneuse,**
- **Avoir des vêtements de sécurité** (pantalon, casque, chaussures),
- **Utiliser de l'huile bio** (huile moteur et huile de chaîne).
- **Il faudra aussi être outillé pour sortir plus tard le bois** après l'avoir stocké sur place.

L'inscription se fait en Mairie de chaque commune pour le **15 octobre 2017**.

Renseignements pratiques :

- Syndicat du SPERNEL – Mairie de SAINT-DIVY ☎ 02.98.20.20.90
- Monsieur Fabien ACQUITTER - courriel : fabien.acquitter@onf.fr



INFOS UTILES

PREFECTURE – PERMIS DE CONDUIRE INTERNATIONAL

Dépôt à partir du 11 septembre 2017

ATTENTION : l'instruction de la demande est transférée au Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT) de Nantes. **Tout dossier déposé ou reçu dans le Finistère sera retourné à l'usager sans être instruit.**

Composition du dossier :

- Le formulaire de demande cerfa n°14881*01 renseigné et signé
- Si la demande est présentée depuis l'étranger, formulaire de demande de permis de conduire international téléchargée sur le site du consulat de France du ressort,
- Justificatif de l'identité,
- Justificatif de la régularité du séjour, le cas échéant,
- Justificatif de la résidence normale en France (toute personne n'ayant pas la nationalité française doit justifier de sa résidence normale en France à la date de la demande),
- Justificatif de domicile,
- Copie recto-verso du permis de conduire national,
- 2 photographies d'identité récentes, aux normes et en couleur,
- Si la demande est formulée par correspondance depuis la France : une enveloppe libellée à vos nom et adresse affranchie au tarif LRAR,
- Si la demande est formulée depuis l'étranger : une enveloppe libellée à vos nom et adresse affranchie au tarif permettant un envoi sécurisé et suivi à l'étranger par le consulat de France du ressort.

Le dossier doit être adressé à la PREFECTURE de la LOIRE-ATLANTIQUE CERT EPE-PCI - 6 quai Ceineray - BP 33515 44 035 NANTES Cedex

CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE)

Mieux vieillir au Pays de Landerneau/Daoulas !

Le CLIC est un interlocuteur unique et de proximité proposant un service gratuit et confidentiel, recherche d'information et de solutions de proximité pour toutes les problématiques liées au vieillissement.

Café des aidants – Pays de Landerneau-Daoulas

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ? Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants. Animé par des professionnels, le « café des aidants » est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Rendez-vous **le 1^{er} jeudi** de chaque mois, de **14h à 15h30**, autour d'un thème, à la Cimenterie, 1^{er} étage, 12 rue Saint-Ernel à LANDERNEAU.

Programme du 2^{ème} semestre 2017 :

- **12 octobre** : « **Et si je partais en vacances ?** »
- 9 novembre : Et histoire d'aide, une histoire de famille,
- 7 décembre : Aider un proche, il y a aussi du positif.

Contact : CLIC du Pays de Landerneau-Daoulas au ☎ 02.98.85.99.08 ou clic@ccpld.bzh



SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître
la pharmacie de garde

MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il
faudra appeler le **15**, pour avoir les coordonnées
du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle

☎ 02.98.20.22.71

POTTIER Joëlle - SAUVANAUD Anne

LE CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

Infirmiers : ☎ 02.98.20.33.40

LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard

PERON-MIOSSEC Françoise

Pour vos soins au cabinet,

Nous assurons une permanence, **sans RDV**
du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30.

CABINET PARAMEDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric – NISSARD Caroline

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE



PETITES ANNONCES

- **Personne disponible pour faire votre repassage**
à mon domicile, libre tout de suite.
Rémunération par chèque emploi service.
☎ 06.48.32.41.08 – email :
emmanuelle.salou17@gmail.com

Artisan ferait travaux plâtrerie, rénovation,
peinture, travail soigné, tarifs très raisonnables
☎ 02.98.20.29.47

OBJETS TROUVES (disponibles en Mairie) :
Doudoune noire, doudou, clé avec porte clé

DIVERS

ECOLE D'ACCORDEON MINTIN ATAO

Cours hebdomadaires, mensuels ou sous forme
de stages : accordéon diatonique et
chromatique.

Infos : ☎ 02.98.40.82.02 ☎ 06.83.44.74.61

florence.glorion@gmail.com ou sur le site

web : <http://diouflo.com>

VENTE DE COMPOSTEURS

Deux modèles de composteurs sont proposés :

- 300 L en bois pour 20 €
- 600 L en bois pour 25 €

Ils sont fournis avec un bio-seau pour collecter les
déchets de cuisine, un guide du compostage avec
tous les conseils pratiques et une tige aérateur.

Toute l'année, les composteurs sont en vente au
service environnement de la Communauté- zone de
Saint-Ernel à Landerneau. ☎ 02.98.21.34.49



LIGUE CONTRE LE CANCER

50 à 74 ans « LES BRETONNES SONT TÊTUES »
VOICI UNE BELLE OCCASION DE LE PROUVER

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

« Pennek eo ar Breizhadezed ». Sed aze un degouezh kaer evit diskouez pegen gwir eo !

Campagne d'information et de sensibilisation.

Se faire dépister, c'est avoir la chance d'être régulièrement informée et
rassurée sur son état de santé. C'est aussi la possibilité d'être soignée vite et
efficacement si une anomalie est détectée.

Il est démontré en effet que le dispositif national du Dépistage Organisé du
cancer du sein permet dans la très grande majorité des cas, de détecter la
maladie à un stade débutant, améliorant ainsi grandement le pronostic tout
en préservant la qualité de vie et la féminité.

(+ d'infos sur le site www.e-cancer.fr de l'INCa/ Institut National du cancer)

POURQUOI ? : Le cancer se développe en silence. Le Dépistage rend possible
un diagnostic précoce, - avant l'apparition de tout symptôme. **UN CANCER
DU SEIN DEPISTE TOT EST GUERI 9 X SUR 10.** Cette maladie touche une
femme sur huit.

COMMENT ? : TOUS LES DEUX ANS, LA MAMMOGRAPHIE (radiographie des
seins),

POUR QUI ? : TOUTES les FEMMES de 50 à 74 ANS

Se faire dépister, un geste essentiel !



VIE ASSOCIATIVE

MARCHE AVEC NOUS

Marches du mois d'OCTOBRE (départ à 14h du bourg)

le 1^{er} : CHATEAUNEUF DU FAOU (journée - départ 9h30)

le 08 : PLOUARZEL

le 15 : A.G

le 22 : BREST

le 29 : HANVEC

VIE PAROISSIALE

Messe du mois d'octobre

- Messe à La Forest-Landerneau, dimanche 1, 15, 29 octobre à 10h30
- **Accueil tous les samedis de 10h30 à 11h30 au presbytère de SAINT-DIVY**
- **Kig ha Farz** du Secours Catholique le dimanche 8 octobre à Plouédern,
salle Stereden à partir de 12h.

ASSOCIATION RELAIS TRAVAIL

Nous intervenons sur votre commune :

Prestations d'entretien de tombe - Nettoyage de sépultures

Désherbage, brossage manuel, lavage, rinçage des ornements et plaques funéraires, apport de sable et gravillons

Pour toutes vos demandes, merci de contacter notre secrétariat au ☎ 02.98.21.70.44

L'ARCHE DE NOE

Samedi 14 et dimanche 15 octobre, l'Arche de Noé vous **ouvre les portes du refuge de Coataudon** de 14h à 18h, 32 rue Alfred de Musset à GUIPAVAS.

Venez découvrir les coulisses de cette association de protection animale qui oeuvre sur la région brestoise depuis 2005.

Vous succomberez certainement au charme d'un de nos poilus...

ASSOCIATION HALTE AU CANCER

Cette association, dont le siège est à Plougastel, apporte un soutien financier considérable à l'ensemble des services de cancérologie du CHRU Morvan.

Les actions et travaux engagés n'ont qu'un seul but : **Apporter du bien-être aux patients, aux familles et aux accompagnants.**

Un concert de soutien aura lieu le **dimanche 19 novembre** à 14h30 à la salle Avel Vor à Plougastel.

Au programme : Dan Ar Braz, Clarisse Lavanant, Ronan Le Bars Group, Gwennyn et le Cercle Celtique de Riec Sur Belon

Il est prudent de réserver ses places : Renseignements : ☎ 06.81.30.69.72

COMITE DE JUMELAGE

Le Comité organise un voyage à Ferdrupt (Vosges) du **2 au 6 mars 2018** départ le 2 au soir.

Toute nouvelle famille de SAINT-DIVY intéressée par ce déplacement peut contacter C. KERMARREC au ☎ 06.16.31.11.11 ou C. BOTHOREL au ☎ 02.98.20.23.69

SAINT DIVY SPORT - TENNIS DE TABLE

Bonjour à tous, amis de la petite balle,

La rentrée sportive a eu lieu dans notre belle salle spécifique de tennis de table et les raquettes sont déjà affûtées. Les créneaux d'entraînements Enfants sont pris d'assaut pour le plus grand plaisir du bureau et des entraîneurs.

Si vous souhaitez encore inscrire votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter (www.sdstt.com) pour voir s'il reste de la place sur les différents créneaux (lundi soir, mercredi après-midi ou samedi matin suivant l'âge).

Cette année, nous innovons en proposant un nouveau créneau qui, nous en sommes persuadés, rencontrera un joli succès : ce créneau, **de 18h30 à 20h le vendredi**, est proposé aux jeunes ados et aux adultes/séniors loisirs ou débutants. Il sera encadré une semaine sur 2 par Florent Grandvillain, diplômé d'Etat, et vous permettra d'acquérir les bases de notre sport et de progresser dans une bonne ambiance !

Alors n'hésitez pas, venez nombreux, petits ou grands, grands sportifs ou débutants, il y a de la place pour tout le monde !

ANIMSTDIVY

L'association organise le **samedi 7 octobre un REPAS et une SUPER BOUM des années 80** à la salle polyvalente du Valy Lédan à partir de 19h.

Le repas est un jambon à l'os accompagné d'un gratin dauphinois et en dessert une glace.

Les déguisements sont les bienvenus.

Tarifs : 12 € adultes – 6 € enfant

Des flyers sont disponibles à la boulangerie si vous n'avez pas trouvé le vôtre dans votre boîte aux lettres.

Venez passer un bon moment avec nous !

ANIMSTDIVY vous présente leur traditionnel RENDEZ-VOUS AVEC LES SORCIERES à la salle polyvalente du Valy Lédan le **mardi 31 octobre** à partir de 18h30.

Venez découvrir ou redécouvrir les stands d'Halloween.

Tarifs : 2 € enfant – 1 € adulte

Venez déguisés et maquillés !



LE COMITE FETE SES 20 ANS

- TOURNOI de FOOT le 24 novembre – Kersaint-Plabennec
- **FEST-NOZ le 25 novembre – SAINT-DIVY**
- TOURNOI de BADMINTON le 8 décembre - Kersaint-Plabennec
- **Programmation en cours pour le 9 décembre - SAINT-DIVY**
- **Vendredi 7 novembre** à 20h, Maison des Bruyères de SAINT-DIVY.
Assemblée Générale et Réunion Téléthon
- **Mardi 19 décembre** à 19h, Maison des Bruyères de SAINT-DIVY.
Remise des fonds récoltés lors des manifestations 2017 au représentant de l'A.F.M.

Toute personne souhaitant intégrer le Comité d'Animation des Quatre Clochers sera la bienvenue. Nous vous remercions par avance pour votre participation. Contact : Patricia TERROM au ☎ 06-64-34-79-33



La maison de Rosarfeunteun

1^{ère} partie : De la Révolution à la fin du XIX^e siècle

La **maison de Rosarfeunteun** (ou Roz-ar-Feunteun : le coteau de la fontaine) est l'une des plus anciennes constructions du bourg de SAINT-DIVY, après l'église bien entendu. On peut penser qu'elle a été construite au XVIII^e siècle, bien que les datations manquent. Dans « Le Finistère Monumental », Louis Le Guennec signale la présence dans le mur du jardin de deux écussons aux armes des du Louët et de Kersauson avec la date de 1688. Nous n'avons pas retrouvé d'autres informations sur ce mariage, mais on devine, comme cela se confirmera, que l'histoire de Rosarfeunteun est liée à celle du Manoir de la Haye.

La Comtesse du Laz dans « Généalogie de la maison de Saisy de Kerampuil » parle du « manoir » de Rosarfeunteun. La réalité est plus modeste. La maison est une grosse demeure bourgeoise aux murs crépis à la chaux avec double rangée de cinq ouvertures sur chaque façade, mais sans le moindre ornement architectural. Un jardin de 12 ares l'entoure. La propriété est close par un mur élevé de moellons auquel étaient adossées des constructions annexes : écurie, étable, grange... dont certaines traces sont encore visibles aujourd'hui. Comme il était d'usage, la maison possédait un vaste potager et élevait quelques bêtes pour la consommation journalière.

Pendant la révolution son propriétaire est *François-Marie de Penfeunteuniou*, petit-fils de Sébastien de Penfeunteuniou qui avait fait construire le manoir de La Haye. Il réside à Lesneven et y décède sans descendance le 14 janvier 1792. Son héritier – un demi-cousin germain – *François-Marie du Poulpry* vient s'établir à La Haye.

Après la Révolution, le second fils de ce dernier, le *marquis François-Claude du Poulpry* succède à son père à La Haye. Il sera fait chevalier de St Louis et sera maire de SAINT-DIVY de 1808 à 1820. A cette époque, les maires des petites communes sont **nommés par le préfet**. Il décède sans descendance à La Haye en 1827. Sa succession donne lieu à un procès retentissant entre les héritiers potentiels.

La famille de Kerguziau de Kervasdoué hérite finalement de La Haye, mais la propriété de Rosarfeunteun revient à la femme du défunt, *Marie-Gabrielle-Clette de Penfeunteuniou, marquise du Poulpry*. Elle décède à son tour en mai 1849. Dans son testament rédigé en 1842, elle a légué au conseil de fabrique (conseil de la paroisse) de SAINT-DIVY la maison de Rosarfeunteun, ses dépendances, son jardin et un certain nombre de terres réparties sur la commune, à la charge pour la fabrique de faire célébrer des messes pour le repos de son âme. L'ensemble est estimé à **9 072,40 francs** selon les délibérations du conseil de fabrique qui accepte le leg.

Entre temps, **en 1843, les frères de Ploërmel** ont créé une école à SAINT-DIVY, au manoir de Kerbiriou mis à leur disposition par le propriétaire de La Haye à cette époque, Joseph-Alexandre de Kerguziau de Kervasdoué dont la tombe est encore visible près du clocher dans le cimetière. La communauté compte jusqu'à 5 frères. Le nombre d'élèves est très variable mais il dépasse régulièrement 150. On compte même **220 élèves en 1849** ! L'école recrute à SAINT-DIVY mais également aux alentours.

Au printemps 1851, la maison de Rosarfeunteun accueille les frères qui y établissent un internat afin de faciliter la scolarisation des élèves éloignés. Mais les communes environnantes créent leurs propres écoles et les effectifs de l'école de SAINT-DIVY diminuent progressivement. L'établissement est transféré à Landerneau en 1863 et deviendra l'Institution Saint-Joseph.

En 1864, M. Paul Postec, recteur de la paroisse, s'installe sous le même toit que les frères. C'est depuis cette date que la maison de Rosarfeunteun sert de presbytère. Les derniers frères quittent définitivement SAINT-DIVY en 1869.

A suivre : 2^{ème} partie : De la fin du XIX^e siècle à nos jours

Jean BOZEC